

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA
MUNICIPALITÉ ET DES PARISOTAINS

PETIT JOURNAL DE PARISOT

WWW.PARISOT-TARN.FR

2/4

La vie
de la
commune

8

La vie
des
associations

5

Nos joies,
nos peines

11

Super DD
enquête

N°
JUILLET 2016
80



LE MOT DU MAIRE


**UN MONDE QUI CHANGE
MAIS DES VALEURS QUI RESTENT**

Quand on interroge les nouveaux résidents de Parisot, ce qui revient souvent dans leur indice de satisfaction, c'est le plaisir d'habiter un village à l'ambiance apaisée qui rompt avec le stress du quotidien ressenti ou réel, du monde du travail.

C'est le défi permanent qu'il nous faut relever : conserver cette atmosphère tout en accompagnant les changements du monde.

En étant en charge de la gestion de la commune nous ne pouvons pas nous laisser bercer par la nostalgie du monde d'avant mais anticiper sur ce

qui sera le mieux pour tous nos concitoyens demain. Ceci concerne bien sûr les aspects financiers car la période de « vaches maigres » n'est pas finie pour les collectivités. Mais en parallèle il nous faut maintenir les services à la population et une harmonie dans les relations entre tous nos concitoyens.

C'est ainsi que nous avons réaffirmé notre volonté de poursuivre une politique de qualité pour les repas à la cantine en se fournissant auprès de producteurs locaux. C'est aussi ce qui guide nos priorités d'investissements en aménageant l'espace public autour de la mairie en terme aussi bien d'accessibilité que d'agrément. Ou de la réalisation d'un plateau traversant, pour inciter un maximum d'enfants et d'adultes à se rendre à pied à l'école ou à la médiathèque en toute sécurité.

C'est également ce à quoi je veille dans la nouvelle organisation intercommunale que nous construisons actuellement. Restreindre au maximum

l'empreinte carbone dans l'organisation de la commune, conserver les valeurs de la convivialité en facilitant les rencontres citoyennes dans les espaces publics, en maintenant à l'école et dans le périscolaire un havre de paix où l'éducation et le bien-être sont les priorités. Mais cette mission est l'affaire de tous, c'est pourquoi je me permets de paraphraser cette maxime : « Avant de vous demander ce que vos élus font pour leurs concitoyens, demandons-nous tous ce que chacun peut faire pour la collectivité à laquelle il appartient ».

C'est ce à quoi ont répondu nos jeunes concitoyens quand ils ont pris l'initiative d'un nettoyage du village un dimanche matin.

Pascal Neel, Maire

AMÉNAGEMENTS PLACE DE LA MAIRIE

Le chantier autour de notre mairie a pris fin il y a quelques jours. Accessibilité totale au monde du handicap, végétalisation agrémentant l'espace, w.c. publics, matériau au sol en béton désactivé dans la continuité de la Grand'Rue... La place du Lavoisier et la mairie seront à l'image de notre commune : accueillantes, colorées... et aux normes !

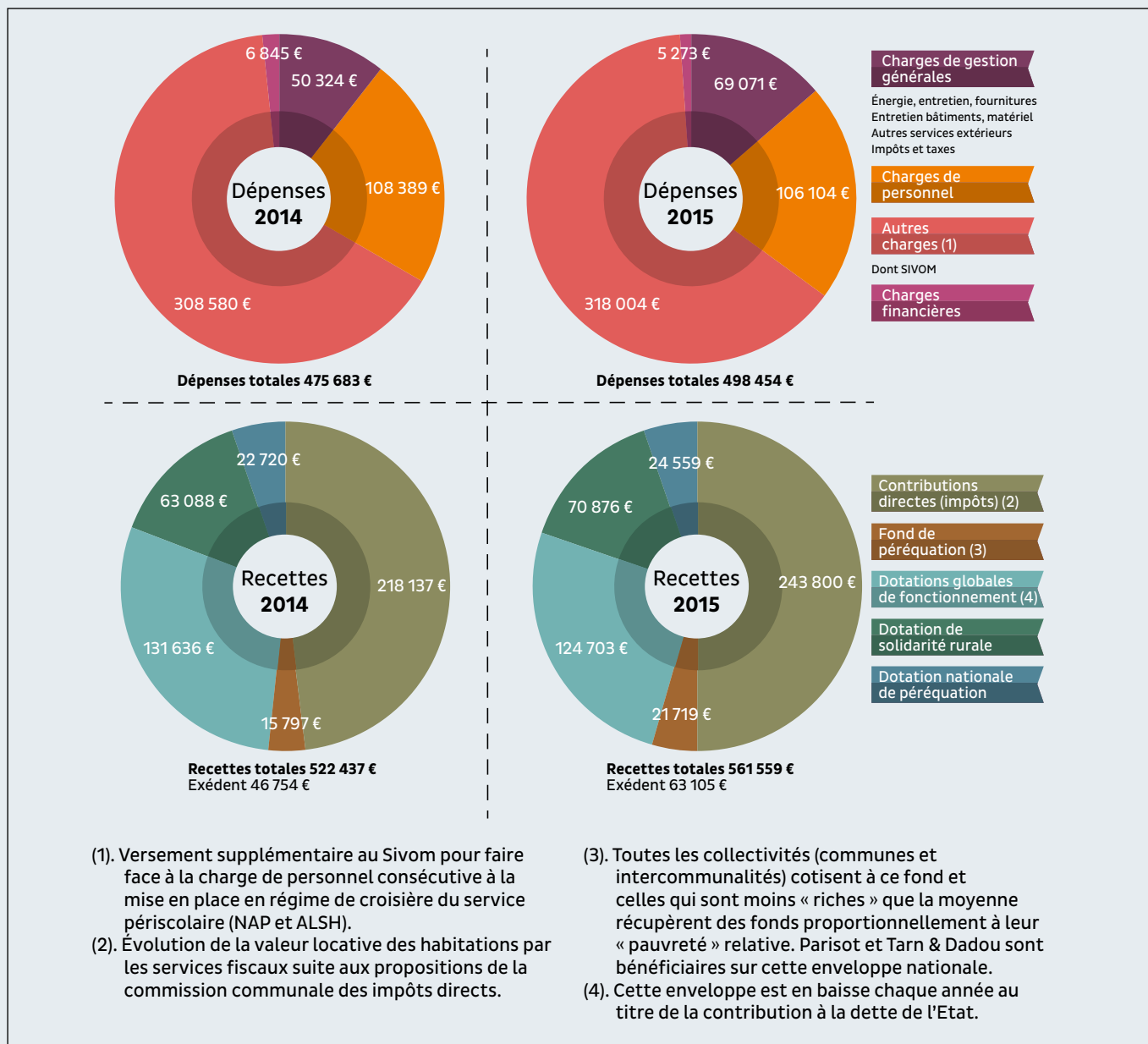

A BIENTÔT FANNY !


Fanny Lavigne, membre de l'équipe municipale, nous a quittés pour des contrées lointaines avec Eva, Maïa et Denis.

Nous la remercions pour son implication en tant qu'élue, en particulier à la commission développement durable, et lui souhaitons une belle nouvelle vie en Guyane.

OÙ VA VOTRE ARGENT ?

BUDGET DE FONCTIONNEMENT



Les charges de personnel du Sivom sont passées de 250 319 € à 271 583 €. Nous pouvons considérer désormais que le coût du fonctionnement scolaire est en vitesse de croisière.

L'augmentation des charges de gestion de la commune en 2015 est due essentiellement à un décalage de facturation de l'entretien des voies pour le faucardage (entretien des fossés).

Pour l'année 2016 la principale modification sera consécutive au transfert des deux agents techniques au Sivom. Le niveau important de mutualisation des équipements et du travail des deux agents nous a conduits à délibérer dans ce sens. Cette évolution a été prise en compte lors de l'élaboration du budget 2016.

L'excédent de fonctionnement reporté pour le budget 2016 est de 197 223€.



**CONTACT
MAIRIE DE PARISOT**

2, place du Lavoisier 81310 Parisot
Tél : 05 63 33 38 03
Fax : 05 63 33 35 67

Mail : parisot81@wanadoo.fr
Site internet : <http://www.parisot-tarn.fr>

Ouverture au public : du lundi au samedi de 8h30 à 12h00.

ADRESSAGE

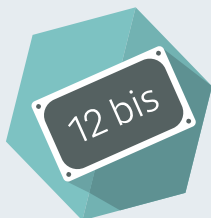


Comme vous avez pu le constater, les panneaux de routes ont été installés cet hiver par les employés du SIVOM Parisot-Peyrole. Nous pouvons les remercier pour ce travail qui a demandé beaucoup de temps et d'efforts. Ce travail fait suite à la numérotation des habitations situées en secteur rural. Les habitations du village et du hameau du Bousquet étaient déjà numérotées. Cet adressage répond

aux objectifs de sécurité publique afin de localiser précisément les lieux en cas d'intervention des services d'incendie et de secours grâce à la numérotation par le système métrique. Il facilite également la distribution du courrier pour les services de la poste notamment en période de congé de notre factrice.

Pour mémoire, le numéro attribué aux habitations correspond à la distance depuis le début de la rue en venant du village. C'est plus de 200 habitations qui ont ainsi été numérotées et 60 panneaux de route qui ont été installés sur la commune.

Nous rappelons aux habitants qui ne l'ont pas déjà réalisé qu'il est important d'effectuer le changement ou le complément d'adresse afin que leur courrier soit bien distribué. Un courrier type à adresser aux différents services publics et fournisseurs est fourni par la mairie si besoin.



VOIRIE

Parisot et Peyrole recevant en alternance des subventions du conseil départemental pour la voirie, notre commune est éligible en 2016 à un montant de 25 000 €. Cette année, Parisot investit 55 000 € pour la réfection de 2,3 km de chaussée.

Voici les zones concernées :

- une petite zone au hameau du Bousquet
- l'impasse de Maïzous
- l'impasse de la Méjane
- la route du Moulin à Vent
- le chemin de la Mothe
- le chemin du Poids Public
- la route de la Plaine
- l'impasse de Minique

Il y aura aussi, comme chaque année, du point-à-temps pour reboucher les divers trous sur la chaussée.

SÉCURISATION DU CARREFOUR DE L'ÉCOLE

L'aménagement d'un plateau traversant va être réalisé au carrefour des routes du Piboul, de l'école et de Rabastens. Il permettra une cohabitation sereine et sécurisée entre les piétons et les véhicules dès la prochaine rentrée scolaire. Ces travaux sont estimés à 45 000 €, une subvention de 30% dans le cadre des amendes de police est validée ; une autre est en cours d'instruction auprès de la Communauté de Communes. Un radar pédagogique devrait également être installé.

POINT POSTE

Suite à la disparition brutale de Marc Perreaut, l'épicerie est fermée. Le maintien de ce service de proximité auprès de la population est notre priorité et il y a actuellement des candidats à la reprise de ce commerce. Au-delà de l'épicerie, c'est le Point Poste qui fait défaut aujourd'hui. C'est pourquoi la mise en place provisoire d'un Relais Poste dans les locaux de la Mairie est opérationnel depuis le 27 juin, uniquement pour retirer vos recommandés et colis pendant les horaires d'ouverture du secrétariat de mairie. Ceci bien sûr en attendant la réouverture de l'épicerie, pour laquelle la commune a déposé un référé au tribunal d'instance.

RUE DU POIDS PUBLIC

La rue du Poids Public, après de longs aménagements, n'a plus de câbles aériens. Tout est enfoui et l'éclairage des lieux sera plus judicieux, plus esthétique, plus économique et plus écologique : chaque lampe est à économie d'énergie et à gestion autonome, avec une baisse automatique d'intensité pendant les heures les plus profondes de la nuit (30% d'économie escomptée).

NOUVEAU LOTISSEMENT

Retour sur la réunion publique du 14 avril 2016 au sujet du projet de lotissement Siouré 2. Treize riverains étaient présents aux côtés de dix élus. Les échanges et les questions-réponses ont été très nombreux. Le technique, le juridique, le cartographique, l'écologique et l'exposé informatique ont permis d'expliquer ce projet et son intégration dans la continuité du lotissement existant. A l'issue de cette réunion, un groupe de travail composé d'élus et de riverains a été mis en place. Retrouvez les détails du projet et son avancement sur le site internet de la mairie.



NAISSANCES

Bienvenue à deux nouveaux petits Parisotains :

- Kévin Kopacz et Elise Soulet sont les heureux parents de **Éthan Kopacz**, né le 1^{er} décembre 2015 à Albi.
- **Lorys André** est arrivé au foyer de David et Sandy André, le 3 avril 2016.

MARIAGE

Félicitations aux nouveaux mariés :

- **Martine Commeau** et **Pierre Poux**, qui se sont unis le 16 avril 2016.
- **Stéphane Duthu** et **Angelyne Cebrian** le 25 juin 2016.

DÉCÈS

Nous adressons nos sincères condoléances aux proches de **Mme Simonne Sabo** veuve Cols qui nous a quittés le 26 décembre 2015, ainsi que **Marie-Bernadette Girot**, décédée le 11 juin 2016 à Bédarieux.

ARRIVÉES AU VILLAGE

Nous souhaitons la bienvenue à tous ces nouveaux Parisotains :

- **Nathalie Simonnot** et **Lisa Laïlle**, 2 Grand'Rue
- **Alban Drevet**, **Alice Astoul** et leur fils Léo, 4 place du Lavoir
- **Magali Barthas** et sa fille **Lya Kouadio**, 9 rue Braucol
- **Éliane Schaad**, 1550 route de la Plaine, le Gouiré
- **Agathe Vincq** et ses enfants **Raphaël** et **Nina Sebaa**
- **Marion Bertin** et **Rubie Stanislas**, 22 rue du Piboul
- **Jacqueline Delpuech** chez Ghislain Vigroux, 14 rue du Piboul
- **Elodie** et **Mathieu Ramond** et leur fils **César**, 12 rue du Piboul
- **Nadège Fédou** et **Bastien Blavet**, et leurs enfants **Nathan** et **Max**, 120 impasse de Janicou

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Cette cérémonie qui s'est déroulée le 22 mai 2016 présidée par Pascal Neel entouré des représentants des Anciens Combattants, des Sapeurs Pompiers, de la Gendarmerie Nationale, et des enfants du village. Nous remercions les enseignants et plus particulièrement Mme Leveaux pour l'excellente prestation des enfants qui ont lu leur propre discours et chanté la Marseillaise *a capella*.



PAQUITA

Vous avez été nombreux cette année encore à participer au festival « Paquita part en live ! » Un calendrier réduit cette année, deux jours à la place de trois habituellement. Une météo mitigée qui nous a contraints de servir le repas aligot-saucisses du samedi soir dans la salle des fêtes. Avec aussi de belles découvertes : le samedi soir, un groupe aveyronnais *Demi-citron* qui nous a fait danser sur des reprises variées ; le dimanche soir, *Enoa* et *Moy special trio* ont précédé notre superbe feu d'artifice tiré par Thomas Belloubet, le président de l'APE, que l'on remercie encore. La soirée s'est terminée avec *Les Kangourous*, groupe festif, dans une ambiance familiale. Merci encore aux bénévoles qui ont donné de leur temps et aux jeunes recrues parisotaines qui ont



Le feu d'artifice de la pentecôte

permis la réussite de ce week-end. À l'année prochaine !

CONTACT / Comité des fêtes
Elodie Maurel / 06 87 09 54 48

MARIE-ROSE PART EN RETRAITE

Après presque 40 ans de service, notre cantinière Marie-Rose Condat a pris sa retraite il y a quelques jours. Rencontre avec notre jeune retraitée...



Marie-Rose Condat a laissé de nombreux souvenirs à plusieurs générations d'enfants.

▀ Pendant combien de temps avez-vous exercé le métier de cantinière sur la commune et quelles évolutions avez-vous pu observer entre le début et la fin de votre carrière ? Cela a-t-il été difficile de vous adapter à ces changements ?

"J'ai commencé en septembre 1977, soit presque 39 ans. À ce moment, la cantine se trouvait dans la salle des associations et l'équipement était très rudimentaire : le matin, je commençais par allumer la cuisinière à bois pour faire la cuisine. Quand j'avais besoin de bois, le cantonnier venait le couper dans la cuisine. J'allais chercher l'eau au robinet extérieur (parfois gelé en hiver). Je préparais une cinquantaine de repas tous les jours". D'année en année, des travaux ont été effectués pour améliorer les lieux : appareils de cuisson et mobilier neufs, coin-cuisson séparé du coin-repas.... Et en 2005, nouvelle école, donc nouvelle cantine, avec des installations modernes, "aux normes". Je confectionnais déjà une centaine de repas chaque jour. C'était une autre organisation : avant je faisais la cuisine "comme à la maison", et là, c'était un autre monde : coin froid, légumerie, un sens du travail du propre vers le sale... Je me suis très vite adaptée, c'était plus agréable de travailler dans ces conditions.

J'ai commencé à travailler sans qualification particulière, j'achetais l'alimentation à l'épicerie du village, et je prévoyais les menus avec l'épicière en fonction des arrivages. Ensuite, j'ai suivi des formations sur l'hygiène, la réglementation, la composition des menus. J'ai dû aussi adapter les achats au budget alloué, et au nombre d'enfants qui a beaucoup augmenté.

▀ Quelle a été votre plus grande satisfaction ? Quels sont vos meilleurs souvenirs... et les plus difficiles ?

Ma plus grande satisfaction est d'être partie de "rien" (conditions de travail, matériel, connaissances) et d'avoir fait partie du groupe de personnes qui ont contribué à l'évolution de la cantine. Beaucoup de souvenirs, c'est sûr. Le travail avec les enfants est forcément source d'anecdotes et d'attachement, certains m'appellent même Mamie Rose.

Ce qui a été le plus difficile pour moi, c'est d'avoir longtemps travaillé seule pour préparer les repas, servir les enfants ; heureusement, les enseignants venaient alors manger à la cantine et me donnaient un coup de main ; et le nombre d'enfants présents augmentait d'année en année.

▀ Quelles sont pour vous les qualités à avoir pour bien exercer ce métier ?

Il faut, c'est évident aimer faire la cuisine, être rapide et bien organisée, savoir travailler en équipe, et bien sûr... aimer les enfants !

▀ Question sur l'avenir cette fois-ci, quels sont vos projets pour votre retraite ?

Pour l'instant, j'apprécie beaucoup de ne pas être obligée de me lever le matin de bonne heure, de pouvoir prendre le temps, de ne pas avoir d'obligations et d'être au calme. J'en profite pour m'occuper de mes petits-enfants, jardiner et me promener.

Nous souhaitons à Marie-Rose une bonne retraite et la remercions encore pour ces années de service à l'école.

ENVIRONNEMENT



En application du code de l'environnement, la préfecture du Tarn rappelle qu'il est toujours interdit de brûler à l'air libre des déchets verts (tonte de pelouse, branches d'arbres, des résidus

d'élagage de haies). Même chose pour les ordures ménagères, papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus ou déchets industriels.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 450 €.

LA TERRE, LES ENFANTS ET LEUR AVENIR

Sur une idée de Nassima et Astrid, qui s'occupent de nos enfants à l'école, 14 élèves de différentes classes ont participé à un atelier sur l'environnement animé par Mounia, une intervenante en environnement de Tarn-et-Dadou.

Lors des séances nous avons abordé plusieurs thèmes : *la vie de nos déchets après les avoir triés, une sensibilisation sur le gaspillage alimentaire et comment préserver notre planète.*

Suite à cela, nous avons effectué un exposé qui a été affiché à l'entrée de l'école de Parisot. Nous avons également pesé les déchets à la cantine à la fin

de notre repas et nous avons constaté un faible gaspillage de 30g par jour par enfant alors que la moyenne nationale est de 230g par jour par enfant.

Tous les lundis, nous créons un débat ouvert autour des différents thèmes : la pollution, le recyclage, le gaspillage alimentaire et la prévention. Les enfants nous ont amenées tour à tour à partager leur vie quotidienne afin de trouver des solutions à ces problématiques : les déchets de cuisine par le compost puis dans le jardin, acheter des produits avec le moins d'emballage possible, vendre ou donner à des associations les jouets que l'on

n'utilise plus, sans oublier la consommation et le recyclage des piles et des ampoules (en particulier au moment des fêtes). Enfin nous avons pu faire une entrée en matière sur la pollution des mers et des océans. Le thème est très vaste et beaucoup d'enfants ont réalisé que nous vivions malheureusement dans une société de gaspillage. Nous finirons sur une petite phrase : *"Ce n'est pas la terre que nos parents nous donnent, c'est la terre que nous prêtent nos enfants".*

Astrid et Nassima

SORTIE SCOLAIRE POUR LA CLASSE DE CE2

Du 17 au 19 mai, les élèves de CE2 de l'école Parisot-Peyrole ont participé à une classe découverte au domaine de Laurière à Villefranche-de-Lauragais avec leur maitresse Nelly Levaux et des parents accompagnateurs. Les élèves nous confient une partie de leur carnet de voyage.

« Nous avons pris le train. Enfin arrivés, nous avons pris nos valises (et même quelques-unes en trop !). Ensuite nous avons parcouru 4 km à pied pour arriver au domaine. Nous avons fait des activités comme une randonnée de 7 km en forêt pour visiter des caselles, un puits et

un abreuvoir. Nous avons découvert la spéléologie, la peinture naturelle comme au temps de la préhistoire, nous avons observé une mare, puis fabriqué des minis-caselles et de faux fossiles... Ca nous a beaucoup plu !

Les animateurs étaient très sympathiques, les chambres étaient parfaites, les lits étaient confortables, la vue était magnifique. Et surtout... la nourriture du restaurant était délicieuse ! »





FÊTE DES ÉCOLES

L'année scolaire s'achève... et l'heure d'un petit bilan chiffré a sonné. L'APE c'est :

- 23 bénévoles qui ont tenu le stand de restauration du vide grenier, organisé le Noël des enfants, défilé avec eux pour carnaval et assuré l'organisation de la fête des écoles.
- 45 Kg de saucisses grillées qui ont régalé 303 convives à l'issue du beau spectacle des enfants lors de la fête des écoles.
- 5 730 € dépensés en sorties et fournitures diverses pour les enfants des deux écoles.
- 23 calculatrices offertes aux CM2 qui entrent au collège.
- 3 bons d'achat mis en jeu à la loterie de Noël.
- 0 partie de pétanque : le tournoi prévu a été annulé à cause de

la météo déplorable.

- 1 tableau blanc interactif (1 800 €) installé à la rentrée prochaine à l'école de Parisot.
- 300 sachets de bonbons confectionnés pour les enfants participant aux divers jeux de kermesse.
- 1 centaine de petits et grands pirates, princesses ou Spider Man qui ont suivi Monsieur Carnaval dans les rues du village.
- 1 certain nombre de barbe à papa offertes aux enfants lors du Noël de l'école.
- 50 heureux gagnants à la tombola de la kermesse.
- 0 goutte de pluie (malgré le ciel menaçant) à la kermesse.
- 10 925 328 blagues de notre président lors des réunions !
- 1 grand merci à tous ceux qui ont fait de cette année scolaire un succès.

Pour ceux qui voudraient rejoindre cette équipe dynamique et sympathique, rendez-vous le vendredi 23 septembre à 20h30 à la salle des fêtes pour l'assemblée générale de l'association. On vous attend nombreux.

CONTACT /

Thomas Belloubet 06 51 10 18 26

PING PONG CLUB

Vous aimez le ping-pong, venez le pratiquer au Ping-Pong Club de Parisot.

La saison 2015-2016 s'est déroulée comme toujours dans la convivialité et la bonne humeur. Le club reprendra son activité après les vacances d'été tous les mercredis soir à la salle des fêtes à partir de 21 h.

Pour s'inscrire, vous devez payer la cotisation Familles Rurales de 24 € par famille puis une somme de 11 € par an et par personne. On peut vous prêter balles et raquettes si vous n'en avez pas.

Tout le monde est bienvenu, quel que soit l'âge et le niveau, mais il est préférable que les enfants et ados viennent accompagnés d'un adulte.

CONTACT /

Colin Le Peillet 06 32 66 67 50

PARISOT'S ART

Les stages de dessin reprendront le dimanche 11 septembre 2016 de 10 h à 16 h une fois par trimestre (25 € la journée). Pour toutes les personnes intéressées qui souhaitent rejoindre notre groupe, la première séance sera gratuite. Nous rappelons aux artistes parisotains que nous renouvelons l'exposition Parisot's Art au printemps 2017. Dessins, peintures, pastels, photographies, céramiques, sculptures, broderies, etc. contribueront à la réussite de cette manifestation. À l'occasion de cette exposition, nous présenterons une œuvre commune qui sera accrochée dans la salle du conseil de la Mairie.

CONTACT /

Adèle Bouleau-Blache 05 63 40 45 49 / Catherine Lepeillet 05 63 40 30 31

PATRIMOINE

Le 4 juin nous nous sommes retrouvés à plusieurs pour le nettoyage des chemins comme nous le faisons chaque année. Nous envisageons de rallonger d'une boucle le 1^{er} chemin de Parisot en direction de Malaterre, soit un parcours d'une dizaine de kms.



Un des fours à bois du village

Le dimanche 18 septembre, à l'occasion de la journée du Patrimoine, une journée du pain se déroulera chez M. Cuenca au Caussé, Route des Tabars autour de son four à pain avec la participation de Jean-Luc Daydé. Nous continuons actuellement l'inventaire des fours à pains du village. Enfin, nous avons contacté un artisan pour commencer la restauration de l'église Ste-Sigolène.

CONTACT /
Patrice Lepeillet 06 63 40 30 31

PÉTANCLUB

C'est généralement début mai que la saison du Pétan-Club Parisotain débute. La fête du village « Paquita part en live ! » est l'occasion de proposer un concours amical, ouvert à tous, mais cette année le temps capricieux du samedi de Pentecôte nous a malheureusement contraints à l'annuler. Néanmoins les timides rayons du soleil ont encouragé quelques Parisotains à se déplacer jusqu'à l'aire de jeux ; ils ont pu faire



quelques parties en famille ou non, sans enjeu certes, mais âprement disputées.

Nous invitons les personnes qui le souhaitent à venir nous retrouver et partager avec les membres du club un moment de sérieuse détente tous les vendredis soir à 21h place du lavoir.

CONTACT / Gilles 05 63 41 70 10
Inscription 10€ la saison



ASSOCIATION D'KLIC

L'association D'KLIC a rassemblé quelques participants à l'activité *Loisirs créatifs* le mercredi 20 avril 2016. Merci aux bénévoles, parents et enfants qui ont partagé ce moment agréable. La saison 2016/2017 se prépare :

- nous conservons 2 séances hebdomadaires de Pilates à Parisot (les lundis soir et samedis matin)
- Le cosportage (course à pieds, vélo) est instauré et quelques habitués se regroupent 1 fois/mois.
- Loisirs créatifs, « Pilates-barre au sol », anglais ludique, soirée Halloween sont proposées ponctuellement.

CONTACT /
dklic.parisot@gmail.com

CODE DE LA ROUTE

À l'heure où le permis de conduire connaît une épreuve de code révisée, il nous est apparu important de rappeler une nouvelle fois quelques règles qui s'appliquent sur les routes de Parisot et d'ailleurs.



Tout d'abord, il convient d'insister sur les panneaux d'entrée et sortie d'agglomération. Dès le panneau d'entrée franchi, la règle des 50 km/h devient impérative, voire même minorée (zone 30 km/h devant la mairie par exemple).

Ensuite, tant que le panneau de sortie n'est pas franchi, toutes les voies à droite, si elles ne sont pas marquées par un « Stop » ou un triangle « Cédez le passage », sont prioritaires à droite !

Enfin, pour rappel, le panneau rond de couleur rouge avec une ligne blanche horizontale signifie « Sens interdit ». Il est constaté, par exemple, que la rue de l'École est régulièrement prise à contresens.

Dans notre commune, les enfants et leurs parents sont tous les jours nombreux à se déplacer à pied pour se rendre à l'école, aux arrêts de bus et dans le cœur du village. Chacun d'entre nous doit respecter ces consignes de bon sens.

Suite à une requête de Monsieur Le Maire, les services du Département ont effectué des contrôles de vitesse. Entre le 31 mars et le 6 avril 2016, sur la D19 au niveau de la Plaine de Minique, la vitesse moyenne enregistrée était de 68 à 71 km/h selon le sens de circulation. Données rassurantes dans ce secteur limité à 90 km/h.

AU CŒUR DE L'ÉTOFFE

Rencontre avec Marie Dieux Viel

Depuis un peu plus d'un an maintenant, notre village s'est enrichi d'un savoir-faire artisanal et artistique. En effet Marie Dieux Viel, une couturière tapissière talentueuse, a installé son entreprise sur la commune.



Marie vous propose ses services, que ce soit dans la mode ou la décoration, avec toujours le même fil conducteur : son amour des tissus et du travail bien fait (aidée par ses doigts de fée !).

Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?

« C'est depuis toute petite que ma mère et mes grands-mères m'ont appris les bases de la couture et le plaisir des travaux manuels. Et c'est tout naturellement que je me suis dirigée dans cette voie, ce qui m'a permis de perpétuer une tradition familiale ».

Quel est votre parcours professionnel ?

« Après un bac + 2 dans la mode, j'ai poursuivi mes études par un DMA (diplôme des métiers d'art) costumier-réalisateur qui m'a permis d'apprendre à travailler entre autres corsets, tailleurs, costumes historiques... J'ai donc débuté ma carrière en tant qu'intermittente du spectacle où j'ai eu l'occasion de travailler sur des tournages de films, pour des pièces de théâtre, des défilés par le biais de grands ateliers parisiens. Puis arrivée dans la région Toulousaine, j'ai intégré

l'atelier tailleur du Capitole.

Depuis quelques années, j'ai élargi ma palette d'activités en me tournant vers la décoration et plus précisément vers le métier de tapissier-décorateur. »

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre activité ?

« J'aime créer, fabriquer de mes mains, restaurer et donner une deuxième vie aux objets. Le métier de tapissier-décorateur a un côté restauration de l'ancien et « récup » que j'affectionne tout particulièrement. Et si je peux rendre service aux gens grâce à mon savoir-faire, alors je suis comblée ! »

Pouvez-vous nous faire un bref aperçu de ce que vous proposez ?

« Côté mode, je propose du sur-mesure mais aussi un service de retouches avec la possibilité de me déplacer pour récupérer le travail ou l'effectuer directement chez le client : c'est mon service de retouches à domicile !

J'effectue ourlets, rideaux, coussins, housses, toiles d'ombrage, robes de mariée. Je crée des bouquets de fleurs uniques



en tissu, des accessoires et idées-cadeaux. En tant que tapissier je

redonne vie à vos

vieux fauteuils. Je confectionne têtes de lits, banquettes et coussins et rempile vos chaises avec du tissu. Je propose aux clients un large choix de tissus d'ameublement.

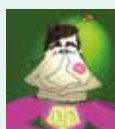
Ah ! J'oubliais, j'anime chaque semaine le « club couture » de Parisot que j'ai créé depuis plusieurs années avec l'association Familles Rurales. L'activité est ouverte à tous, aussi bien débutants qu'initiés. Chacun ramène sa machine, son projet et avance à son rythme ».



CONTACT /

Marie Dieux Viel 06 88 73 74 74

www.au-coeur-de-l-etoffe.com



SUPER DD A ENQUÊTÉ SUR L'OPÉRATION DE NETTOYAGE DU COURS D'EAU ET DU VILLAGE



Lou et Angéline, les ptites fleurs de campagne.

Super Dédé a rencontré Angelina Arca Garrett de Parisot et Lou Haddamache de Peyrole (surnommées pour l'occasion *les p'tites fleurs de campagne*), toutes les deux en classe de CM2 à Peyrole. Elles sont les organisatrices d'une opération de nettoyage du cours d'eau et d'une partie du village qui s'est déroulée à Parisot le dimanche 22 mai 2016.



La matinée s'est terminée autour d'un quizz très bien préparé par Lou et Angéline.



Les nettoyeurs du dimanche et leurs trouvailles.

■ Bonjour les p'tites fleurs de campagne, comment vous est venue l'idée de nettoyer Parisot ?

Nous souhaitons protéger les animaux. Nous savons que certaines espèces sont menacées du fait des activités de l'homme et du réchauffement climatique. Les déchets laissés dans la nature peuvent parfois blesser ou tuer les animaux. En allant jouer près du ruisseau de Parisot, nous y avons trouvé canettes, torchons, sacs plastique, tomates, nous nous sommes dit qu'il fallait le nettoyer.

■ Et comment avez-vous procédé pour passer de l'idée à la concrétisation du projet ?

Nous sommes allées à la mairie de Parisot pour faire part de notre constat. Nous avons créé des affiches que nous avons accrochées à l'école. Nous avons partagé notre projet avec les enfants de notre classe et

leur avons donné rendez-vous pour effectuer le nettoyage du ruisseau et de ses abords.

■ Vos parents vous ont-ils suivi dans votre démarche ?

Nos parents ne pensaient pas que nous irions jusqu'au bout de notre projet, mais maintenant ils nous soutiennent.

■ Est-ce que vous triezy vos déchets ?

Oui, on essaye de trier au mieux les déchets, le verre dans la borne à verre, les déchets recyclables en poubelle jaune, les épluchures pour les poules.

■ Est-ce que votre démarche a eu un impact sur le tri chez vous ?

Oui. Et de toutes façons on ne leur laisse pas le choix !

■ Avez-vous un message à faire passer ?

Protéger la nature c'est aussi nous protéger. Il faut toujours faire plus et ne pas rester à attendre que les choses se fassent !

Nous remercions et félicitons Lou et Angéline pour cette belle initiative citoyenne à laquelle a participé une vingtaine de personnes et qui a permis de remplir quelques sacs poubelle et deux conteneurs jaunes de déchets recyclables. Le reste des trouvailles (tissus, métaux et même un sommier !) a été apporté en déchetterie par les employés municipaux.

PROGRAMME DE LA MÉDIATHÈQUE

Les rencontres ci-dessous se font sur inscription
au 05 63 57 98 35 ou par mail : parisot@media.ted.fr.
Plus d'information sur la programmation : www.ted.fr

Animations ados/adultes

Apéro-concert avec Jules Nectar

Chanson moderne, sincère et dynamique.

Samedi 24 septembre à 18h

Les bienfaits de la spiruline ou l'aliment miracle du XXI^{ème} siècle,

Algue réputée combattre la malnutrition et possédant des agents anti-cancer. Rencontre et présentation animée par Jean Claude Lenfant/La Spiruline du Midi.

Samedi 8 octobre à 11h

Personnalités et consciences animales

Exposition photo de Ludovic Sueur,
du 2 novembre au 3 décembre

Vendredi 4 novembre à 18h / vernissage



Noël en Provence

Isabelle Pellausy interprètera en Petit Lu Intégral *Les trois messes basses* d'Alphonse Daudet, des extraits de *Provence* de Jean Giono et un Noël provençal avec des friandises de tradition destinées au public.

Samedi 3 décembre à 17h30

Animations jeunesse

A vous de jouer !

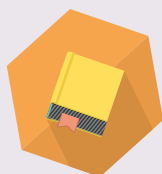
La médiathèque s'équipe d'un nouvel espace de jeux dédié aux familles. À cette occasion, chaque premier mercredi du mois, une nouveauté sera proposée et animée.

Mercredi 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre de 14h30-16h30

Echange de contes à la médiathèque

Venez partager des histoires et découvrez que tout le monde peut devenir conteur ou conteuse ! Atelier collectif de relaxation et de préparation au conte pour les enfants à partir de 5 ans.

Mercredi 12 octobre à 15h



Notre biodiversité est un tout !

Prendre conscience de la richesse, de l'importance et de la fragilité de la biodiversité. Agir en écocitoyen au quotidien. Atelier animé par Béatrice Dupuy-Salle pour les 8-13 ans.

Samedi 5 novembre à 14h

Comment réaliser un sapin de Noël avec un livre

Atelier déco avec Jeanne pour recycler papier journaux, livres et magazines. À partir de 7 ans.

Samedi 3 décembre à 14h30



Animations petite enfance

A l'école Zoé !

Zoé a grandi et elle rentre à l'école ! Elle est toujours aussi coquine... Arrivée la première, elle explore la salle de classe. Un monde magique se réveille...

Spectacle écrit et mis en scène par Stéphanie Muollo de la compagnie Fabulouse.

Samedi 17 septembre 10h30 (6 mois-6 ans)

Parisot - Salle des fêtes

Va te coucher Zoé !

Zoé a 3 ans et 3 bonnes raisons pour ne pas aller au lit ce soir. Elle n'est pas fatiguée, elle a encore envie de jouer et surtout... Elle a très peur du noir ! Pourtant bien des surprises l'attendent... La nuit promet d'être magique !

Spectacle écrit et mis en scène par Stéphanie Muollo de la compagnie Fabulouse.

Samedi 5 novembre 10h30 (6mois-6 ans)

Parisot - Salle des fêtes

HORAIRE D'OUVERTURE

Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 14h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

MÉDIATHÈQUE DE PARISOT / PEYROLE

3 rue de l'École 81310 Parisot

05 63 57 98 35 - mail : parisot@media.ted.fr

<http://media.ted.fr>